

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2019

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Séries : L - ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures

SÉRIE L : coefficient 4

SÉRIE ES : coefficient 5

L'usage de la calculatrice et de tout dictionnaire est interdit.

La candidate ou le candidat traite
au choix **UN** des deux sujets de composition de la première partie
ET **le** sujet de la seconde partie.

***Dès la remise du dossier, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.***

PREMIÈRE PARTIE

Composition de géographie

La candidate ou le candidat traite UN des deux sujets suivants :

Sujet 1

Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation.

OU

Sujet 2

États-Unis - Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales.

DEUXIÈME PARTIE

Étude critique de documents

Thème – Médias et opinion publique

Consigne :

En vous appuyant sur les documents et après les avoir présentés, montrez comment, durant l’Affaire Dreyfus, les médias favorisent la formation de deux camps opposés et leur mobilisation.

DOCUMENT 1 : « Une » du journal l’Aurore (la lecture du contenu de l’article n’est pas attendue)

Deuxième Année. — Numéro 87

Cinq Centimes

JEUDI 13 JANVIER 1898

Directeur
ERNEST VAUGHAN
A. BOUILLON, Éditeur
142, Rue Montmartre, Paris

L'AURORE
Littéraire, Artistique, Sociale

Directeur
ERNEST VAUGHAN
LES ANNONCES SONT REÇUES :
142 — Rue Montmartre — 142
à Paris, tous les jours.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENTS EN FRANCE :
A M. A. BOUILLON, Administrateur
Téléphone : 102-60

J'Accuse...!

LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Par **ÉMILE ZOLA**

LETTRE À M. FÉLIX FAURE, Président de la République

Monsieur le Président,

Me permettez-vous, dans ma gratitude pour le merveilleux accueil que vous m'avez fait un jour, d'avoir le souci de votre juste plaisir et de vous dire que votre étoile, si heureuse jusqu'ici, est menacée de la plus honteuse, de la plus indigne des taches ?

Vous êtes sorti sain et sauf des ha-

Mea, des papiers disparus, comme il en disparaît aujourd'hui encore, et l'auteur du bordereau était indéchiffré, jusqu'à ce qu'on se fût aperçu que cet auteur ne pouvait être qu'un officier de l'état-major, et un officier d'artillerie : double erreur manifeste, qui montre avec quel esprit préjugé on avait étudié le bordereau, sur un examen raisonné démentir qu'il ne pouvait s'agir que d'un officier de troupe. On cherchait donc dans la maison, on examinait les archives, c'était comme nos affaires de famille, on tâchait à tâtonner dans les bureaux soûlés, pour l'en expulser. Et, sans que je veuille rompre ici une histoire soumise en partie,

Est-ce donc vrai, les choses inéluctables, les choses dangereuses, capables de mettre l'Europe en flamme, qu'on a dû attendre soixante-dix ans, avant de les découvrir ? N'est-il pas évident, que les imaginations romantiques et démentées du commandant du Poly de Clam, tout cela n'a été fait que pour couvrir le plus sanglant des trahissements. Et si cette, pour s'en assurer, d'étudier attentivement l'acte d'accusation le devant le conseil de guerre.

Ah ! le néant de cet acte d'accusation ! Qu'un homme ait pu être condamné sur cet acte, c'est un prodige d'inégalité. Je délie les larmes pleines de la lire, mais que leur amour bondissent d'indignation et que leur révolte, en venant à l'abolition démissionnée, la

profondément, s'ingénierent, cherchent, finissent par se convaincre de l'innocence de Dreyfus.

Je ne dirai pas l'historique des doutes, puis de la conviction de M. Schœffer-Kestner. Mais, pendant qu'il fouillait de son côté, il se passait des faits graves à l'état-major même. Le colonel Sandherr était mort, et le lieutenant-colonel Picquart lui avait succédé comme chef de bureau des renseignements. Et c'est à ce titre, dans l'exercice de ses fonctions, que se dresse tout un jour entre les mains d'une lettre-éclaireuse, adressée au commandant Esterhazy, par un agent d'une puissance étrangère. Son devoir était d'avoir une enquête. La certitude est venue, et l'acte est en

avec lui une correspondance amicale. Seulement, il est des secrets qu'il ne fait pas bon d'avoir surpris.

À Paris, le vérité se manifeste, irréfutable, et l'on sait de quelle façon l'orage attendu éclate. M. Mathieu Dreyfus dénonce le commandant Esterhazy comme le véritable auteur du bordereau, au moment où M. Schœffer-Kestner allait déposer, entre les mains du garde des sceaux, une demande en révision du procès. Et c'est ici que le commandant Esterhazy jure. Des témoignages le montrent d'abord infidèle, prêt au suicide ou à la fuite. Puis, tout d'un coup, il paye d'indécence, il étouffe Faure par la violence de son attitude. C'est que du succès lui était venu, il avait vu une lettre anonyme

conseil de guerre avait fait ?

Je ne parle même pas de choix toujours possible des juges. L'incapacité de discipline, qui est dans le sang de nos soldats, ne suffit-elle à la finer leur pouvoir même d'appréhender leur discipline dit obéissance. L'usage le ministère de la guerre, le grand chef, a établi publiquement, aux acclamations de la représentation nationale, l'autorité absolue de l'homme jugé, vous voulez qu'un conseil de guerre lui donne un conseil d'indécence ? Évidemment cela est impossible. Le général Billot a représenté les juges parus démissionnaires, et ils ont jugé comme ils doivent aller au feu, sans raisonner. L'incapacité nationale est

Emile ZOLA, extrait de la Une du journal L’Aurore, 13 janvier 1898. (Fondé en 1897, le journal “L’Aurore”, organe républicain de tendance socialiste, est d’abord animé par Georges Clemenceau. Le tirage quotidien est entre 20 000 et 30 000 exemplaires et plus de 300 000 pour le « J’Accuse »).

Source : www.gallica.fr (consulté le 04-12-2018)

DOCUMENT 2 : toujours l'« Affaire »

Par le discours qu'il a prononcé à Digne, dans un banquet de la Ligue des Droits de l'Homme, M. Joseph Reinach (1) vient de rendre un service exceptionnel à la cause nationaliste.

Selon sa propre expression, le cinquième acte du mélodrame dreyfusard sera joué, dès l'automne prochain. L'innocent, comme dans tout bon « mélo », l'innocent, c'est-à-dire le condamné de Rennes, qui s'est lui-même reconnu coupable en acceptant piteusement sa grâce et en renonçant à se pourvoir en révision, sera vengé, et le crime, entendez par là l'état-major de l'armée française et les juges des conseils de guerre, sera puni. Voilà qui est clair.

Le Syndicat cosmopolite, d'accord avec le gouvernement qui reçoit ses ordres et les exécute, daigne accorder généreusement à la France une trêve de quelques mois ; mais aussitôt après la fermeture de l'Exposition (2), il recommencera, avec l'aide de l'étranger et la complicité des pouvoirs publics, son œuvre atroce et la poursuivra jusqu'au « chambardement » et à la guerre civile, s'il le faut.

Ce répit donnera d'ailleurs à la coalition dreyfusarde le temps nécessaire pour fabriquer de toutes pièces un « fait nouveau », suborner des témoins, corrompre la presse vénale, réorganiser le « charivari » international contre la France.

Nous voilà donc prévenus. Les ministres actuels, très humbles serviteurs de M. Reinach et de ses associés, sont autorisés à parader pendant la grande kermesse, à recevoir des cordons et des plaques et à présider des orgies, mais à cette condition expresse de reprendre l'« Affaire » au mois d'octobre et de la conclure à la convenance du Syndicat, c'est-à-dire de réhabiliter le traître, d'envoyer plusieurs généraux au bagne et de salir le drapeau.

On croit rêver devant tant d'audace et d'effronterie, mais il ne faut pas s'en plaindre. Il est, au contraire, excellent que les bons citoyens sachent ce que leur préparent, dans un parfait accord, le parti dreyfusiste et le gouvernement.

Il est bon, il est nécessaire que les visiteurs de l'Exposition, tout éblouis qu'ils soient par le magnifique spectacle, gardent cette arrière-pensée que ce somptueux décor est destiné à s'abîmer prochainement dans la fange, et qu'après cet été triomphal, ils doivent s'attendre à un hiver de honte et d'ignominie.

Il faut que tous les Français qui ont encore le cœur à sa place songent, quand ils verront passer parmi ces splendeurs le chef de l'État et ses ministres, que ces hommes sont à la merci d'une bande qui s'apprête, froidement et sans pitié, à reprendre sa besogne de mensonge et de calomnie et à déshonorer notre pauvre patrie aux yeux de l'Europe et de tout l'univers.

Quant à nous, les nationalistes, notre devoir est tout tracé. Nous continuerons à montrer au peuple le complot évident, à lui dénoncer la trahison manifeste. La reprise de l'Affaire serait un danger mortel pour le pays. Nous crierons au secours assez haut pour que notre voix domine le tumulte des fêtes et nous nous obstinerons à répandre la vérité par tous les moyens, par la plume et par la parole, jusqu'à ce qu'on nous arrache la plume de la main, jusqu'à ce qu'on nous bâillonne.

Pour le moment, nous nous réjouissons d'entendre les dreyfusards avouer leurs projets criminels avec un cynisme aussi scandaleux ; car il nous semble impossible que les électeurs — et surtout les électeurs parisiens — ne profitent pas du scrutin de dimanche prochain pour exprimer leur indignation. À un si outrageant défi, ils répondront, j'en ai le ferme espoir, en envoyant à l'Hôtel de Ville un groupe de patriotes absolument résolus à combattre l'anarchie parlementaire et la conspiration cosmopolite.

François COPPÉE (3), *article du journal Le Gaulois*, 30 avril 1900.
(quotidien conservateur, républicain modéré lu par la haute bourgeoisie, dont le tirage, entre 1885-1910, est de 20 000 à 30 000 exemplaires).

Source : www.gallica.fr (consulté le 06-09-2018)

(1) *Joseph Reinach (1856-1921) : avocat, journaliste, membre fondateur de la Ligue des Droits de l'Homme.*

(2) *l'Exposition : exposition universelle de Paris 1900.*

(3) *François Coppée (1842-1908) : écrivain, membre fondateur de la Ligue de la Patrie française.*